

	<p>PROCÈS-VERBAL de la vingt-deuxième assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie, tenue le 12 avril 2023, à la Maison de la Culture de Sainte-Anne-des-Monts, à laquelle assistaient 49 membres.</p>
<p>AGA12042301</p>	<p><u>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p><u>1.1 Mot de bienvenue</u> La présidente de la Caisse, madame Nadine Cyr, souhaite la bienvenue aux membres dans l'assistance et déclare l'assemblée ouverte à 19h01.</p> <p>Madame Cyr agira comme présidente d'assemblée. Elle sera assistée par le président du comité de mise en candidature, monsieur Renaud Paquet, la secrétaire du conseil d'administration, madame Roxanne Barriault-Lévesque et par le directeur général, monsieur Denis Therrien. Madame Marie-Hélène Dupuis, adjointe à la direction générale, est pour sa part, en charge de la diffusion de la présentation visuelle.</p> <p>La présidente explique que la tenue d'une assemblée en présentiel implique que les membres pourront voter à certains moments en direct alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différée au cours des 4 jours suivants l'assemblée.</p> <p>Par ailleurs, l'assemblée a été régulièrement convoquée. L'avis de convocation a été publié dans les établissements de la caisse, sur le site internet, les médias sociaux et ce vingt (20) jours avant la tenue de l'assemblée.</p> <p><u>1.2 Message du président du Mouvement Desjardins</u> Présentation d'un message enregistré par vidéo pour les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier.</p>
<p>AGA12042302</p>	<p><u>2.FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p><u>2.1 Règles pour participer à l'AGA</u> La secrétaire présente les modalités pour faciliter le fonctionnement de l'assemblée, à savoir, le déroulement, les votes en direct et les interactions entre les membres. Des précisions sont apportées quant aux conditions nécessaires pour être considéré membre de plein droit de la Caisse.</p> <p><u>2.2 Nomination des personnes scrutatrices</u> <i>Il est proposé par , appuyé de , de nommer mesdames Marie-Hélène Dupuis et Nathalie St-Laurent comme scrutatrices. La proposition est acceptée à l'unanimité.</i></p> <p><u>2.3 Adoption de l'ordre du jour</u> La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour qui avait été préalablement publié sur le site internet la Caisse.</p> <p>1. Ouverture de l'assemblée 1,1 Mot de bienvenue 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée 2.1 Règles pour participer à l'AGA 2.2 Nomination des personnes scrutatrices 2.3 Adoption de l'ordre du jour 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2022 3. Retour sur l'année 2022 3.1 Rapport du conseil d'administration</p>

	<p>3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques</p> <p>3.3 Rapport financier</p> <p>3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu</p> <p>4. Période de questions</p> <p>5. Propositions soumises au vote</p> <p>5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)</p> <p>5.2 Élection des membres du conseil d'administration</p> <p>5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection</p> <p>5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature</p> <p>5.2.3 Présentation des personnes candidates</p> <p>5.2.4 Élection par acclamation</p> <p>5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats</p> <p>6. Fin de la rencontre et remerciement</p> <p>6.1 Tirages</p> <p>7. Publication des résultats et levée de l'assemblée</p> <p><i>Il est proposé par , appuyé de , d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est acceptée à l'unanimité.</i></p> <p><u>2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2022</u></p> <p>Tel que précisé dans l'avis de convocation, le procès-verbal a été déposé sur le site internet de la Caisse.</p> <p><i>Il est proposé par , appuyée de , d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2022. La proposition est acceptée à l'unanimité.</i></p>
AGA12042303	<p><u>3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022</u></p> <p><u>3.1 Rapport du conseil d'administration</u></p> <p>La présidente présente les membres du conseil d'administration et les remercie de leur implication. Elle procède ensuite à la lecture de son rapport.</p> <p><u>3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques</u></p> <p>La présidente présente le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques pour la dernière année, à savoir: aucune situation de conflit d'intérêt n'a été constatée, les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.</p> <p><u>3.3 Rapport financier</u></p> <p>Une vidéo est présentée à l'assemblée, portant sur l'évolution des résultats financiers.</p> <p>Monsieur Denis Therrien procède ensuite à la lecture et aux explications des états financiers de la Caisse au 31 décembre 2022.</p> <p><u>3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu</u></p> <p>La présidente du comité de coopération, madame Roxanne Barriault, présente le rapport d'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu. En 2022, c'est une somme de 124 496\$ qui a été remis pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités.</p> <p>Par ailleurs, les priorités d'investissement de la Caisse sont présentées, soit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réussite éducative et persévérance scolaire, formation et éducation - Saintes habitudes de vie, santé physique et mentale - Emploi, main d'œuvre, entrepreneuriat et relèvement - Arts et culture - Engagement citoyen et œuvres humanitaire

	<p>Elle dévoile ensuite les résultats de la consultation auprès des membres, tenue en septembre 2022, concernant l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.</p> <p>La présentation se termine par l'annonce des sommes investies par le fonds du Grand Mouvement qui vise à soutenir des projets structurants au Québec et en Ontario. Ce sont 633 204\$ qui ont été remis à des organismes de notre région, dont 158 200\$ pour le Centre Louise-Amélie en Haute-Gaspésie.</p>
AGA12042304	<p><u>4. PÉRIODE DE QUESTIONS</u></p> <p>Aucune question n'est adressée par les membres présents.</p>
AGA12042305	<p><u>5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE</u></p> <p><u>5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)</u></p> <p>Une vidéo est diffusée pour présenter le partage des excédents et la ristourne.</p> <p>La présidente invite ensuite le directeur général à présenter les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration et qui sont les plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables. Les membres seront invités à voter durant les 4 jours suivants l'assemblée.</p>
	<p>Les excédents se chiffrent à 2,3M\$. Il est proposé de prévoir une somme de: Ristournes aux membres: 495 809\$ Fonds d'aide au développement du milieu: 60 000\$</p> <p>Un proposeur et un appuieur est demandé:</p> <p><i>Après vérification de la qualité du proposeur, il informe que madame membre de plein droit de la Caisse propose la recommandation du partage des excédents, elle est appuyée de , également membre de plein droit.</i></p> <p>Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne sera soumise au vote après l'assemblée.</p> <p><u>5.2 Élection des membres du conseil d'administration</u></p> <p><u>5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection</u></p> <p>La présidente étant elle-même candidate, de même que la vice-présidente, Myriane Émond, c'est monsieur Renaud Paquet qui agira comme président d'élection. Madame Roxanne Barriault-Lévesque agira comme secrétaire d'élection.</p> <p><u>5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature</u></p> <p>Monsieur Renaud Paquet présente le rapport du comité de mise en candidature. Il débute par la présentation de la démarche du profil collectif enrichi qui vise à rassembler collectivement les qualités et les compétences nécessaires à la représentation des intérêts des membres et de s'assurer que la Caisse soit bien gérée. En cohérence avec les cibles de compétences et de représentativité du conseil d'administration, monsieur Paquet indique que 3 postes sont à pourvoir. Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidature a débuté le 16 janvier 2023 pour se terminer le 6 février 2023, correspondants aux 20 jours requis.</p>

	<p><u>5.2.3 Présentation des personnes candidates</u> Monsieur Paquet présente les 3 candidatures reçues, qui répondent aux conditions et qualités requises par la Loi sur les coopératives de services financiers, le RIC et le Code de déontologie. Ces candidatures répondent aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.</p> <p><u>5.2.4 Élection par acclamation</u> Considérant que nous avons reçus un nombre égal de candidature au nombre total de postes à combler, monsieur Paquet déclare élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes : Nadine Cyr, Myrienne Émond et Louis-Jean St-Pierre.</p> <p><u>5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats</u> La présidente mentionne que les membres auront à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes dans les 4 jours suivants l'assemblée.</p> <p>Elle explique ensuite la façon de faire via AccèsD pour procéder au vote. Par ailleurs, une borne de votation sera ouverte, pour les quatre prochains jours, au siège social de la Caisse dès l'ouverture de la période de votation. La période de votation se terminera le 6 avril 2023, à 23h59.</p> <p>L'annonce des résultats sera publié sur le site internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation.</p>
AGA12042306	<p><u>6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS</u> La présidente procède ensuite au tirage de 20 prix de présence 100 \$.</p>
AGA12042307	<p><u>7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u> À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 266 membres qui ont exercés leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration</p> <p><u>Proposition sur la répartition des excédents annuels (ristourne)</u> 94,74 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est adoptée.</p> <p>Madame la présidente remercie le directeur général, les administrateurs, les employés, le personnel de soutien ainsi que les membres présents à cette vingt-deuxième assemblée générale annuelle.</p> <p>Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 18 avril 2023, à 14h30.</p>
	<p style="text-align: center;"> _____ Nadine Cyr, présidente _____ Roxanne Barriault-L. secrétaire </p> <p style="text-align: center;"> _____ Denis Therrien, directeur général </p>